

ANNEXE 1

Dossier n°

**DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE D'INVESTISSEMENT ETRANGER
EN POLYNESIE FRANCAISE
(en deux exemplaires)**

I - SECTEURS

- Immobilier :
- Pêche - Aquaculture - Nacre ou Perle :
- Audiovisuel ou Télécommunications :

II - DESIGNATION DE L'INVESTISSEUR (OU DES INVESTISSEURS) (1)

1) - Dénomination (2)

Nationalité (pour les personnes physiques) :

Date et lieu de naissance (pour les personnes physiques) :

Qualité (personne physique) :

Adresse :

.....

.....

N° de Téléphone :

Date d'installation dans ce pays (pour les personnes physiques) :

Domiciliation bancaire :

2) - Dénomination (2)

Nationalité (pour les personnes physiques) :

Date et lieu de naissance (pour les personnes physiques) :

Qualité (personne physique) :

Adresse :

.....

.....

N° de Téléphone :

Date d'installation dans ce pays (pour les personnes physiques) :

Domiciliation bancaire :

III - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES AU SUJET DE L'INVESTISSEUR ET, S'IL Y A LIEU, DES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI LE CONTROLENT

Renseignements administratifs et juridiques, financiers, économiques et techniques.

- Si l'investisseur est une personne morale, qui possède des filiales, ou est elle-même filiale d'un groupe, préciser l'organigramme :
-
-
-
- Montant du capital :
-
- Liste des principaux actionnaires ou associés et montant de leur participation :
-
-
-
- Bilan et compte d'exploitation du dernier exercice :
-
-
- Chiffre d'affaires et production des trois dernières années :
-
-
- Indications sur les implantations industrielles et effectifs employés :
-
-

IV - INVESTISSEMENT IMMOBILIER

- Rédacteur de l'acte :
-
- Propriétaire(s) actuel(s) :
-
- Bénéficiaire(s) du transfert :
-
- Désignation des biens :
-
- Origine succincte de propriété :
-
- Prix, loyer ou valeur :
-
- Destination de l'immeuble :

V - ENTREPRISE OU SOCIETE EN POLYNESIE FRANÇAISE (EXISTANTE OU A CREER) DANS LAQUELLE DOIT AVOIR LIEU L'INVESTISSEMENT

A. Désignation. Renseignements administratifs et juridiques.

Dénomination :

Forme de l'entreprise ou de la société (3) :

Nature des activités (à détailler en B) :

Adresse :

Pour les entreprises déjà existantes : Numéro

TAHITI

Nom, adresse, nationalité, date de naissance et qualité des principaux dirigeants :

.....
.....
.....
.....
.....

B. Renseignements financiers, économiques et techniques (Joindre les bilan et compte de résultat du dernier exercice)

VI - MODALITES DE L'INVESTISSEMENT

A. Description des opérations envisagées. Nature. Montant

(Pour toutes les opérations d'investissement comportant la création d'une entreprise nouvelle ou le développement d'une entreprise existante - présenter un plan de financement ainsi qu'un programme d'investissement)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

B. Modalités de financement des règlements autres que les apports en nature

1. Règlement en espèces : Montant :

a. Pour les règlements devant être effectués directement par des étrangers, montant et éventuellement échéanciers des transferts de l'étranger.....

b. Pour les investissements devant être effectués par une entreprise française sous contrôle étranger, indiquer si cette entreprise envisage de financer tout ou partie de l'investissement au moyen d'un emprunt :

Dans l'affirmative, donner les renseignements suivants :

Désignation des prêteurs :

Montant du prêt : Monnaie de compte :

Durée et échéancier de remboursement :

Taux d'intérêt :

2. Autres modalités de règlement (notamment par compensation)

Montant :

Nature de la contrepartie et modalités de règlement :

C. Délais de réalisation des opérations envisagées (Préciser le calendrier des opérations et travaux envisagés)

VII - MOTIFS ET INCIDENCES DE L'INVESTISSEMENT ENVISAGE A.

Motifs

1. Motifs pour lesquels le(s) vendeur(s) souhaite(nt) se retirer de l'entreprise

2. Raisons techniques, commerciales, financières ou personnelles qui sont à l'origine de l'investissement

B. Incidences

1. Répartition du capital de l'entreprise polynésienne après réalisation de l'investissement

.....
.....
.....

2. Activités envisagées :

- Nature des fabrications, ventes ou prestations de services :
- Prévision de chiffre d'affaires sur trois ans et volume de production escompté :
-

Pour les investissements dans des sociétés polynésiennes existantes, préciser si l'on envisage de développer les marchés existants en Polynésie française ou à l'étranger, ou de rechercher des débouchés nouveaux.

3. Echanges extérieurs (évolution prévue sur trois ans)

- Volume des importations :
- Volume des exportations :
- Projets d'accords commerciaux entre l'investisseur étranger et la société polynésienne dans laquelle doit être réalisé l'investissement :
-
- Cession de licences :
- Montant des redevances :

4. Recherche scientifique et technique (création ou développement d'un centre de recherche, montant de l'investissement prévu, effectifs, localisation, activités) :

.....
.....
.....
.....
.....

5. Main-d'œuvre

Emplois créés sur trois ans :

.....
.....
.....
.....

6. Aides demandées (Indiquer si une demande quelconque d'aides du Territoire ou de l'Etat a été adressée auprès des pouvoirs publics)

.....
.....
.....

Le(s) déclarant(s) soussigné(s) :

1°) certifie(nt) que, sous réserve, le cas échéant, des indications en sens contraire formulées expressément dans la présente demande, les investisseurs désignés dans la rubrique II agissent pour leur propre compte, à l'exclusion de tout mandat et de toute convention de prête-nom, et qu'ils ne sont effectivement contrôlés par aucune personne physique ou morale autre que celles qui sont mentionnées, s'il y a lieu, à la rubrique III.

2°) a (ont) en outre pris note :

- que l'investissement projeté ne pourra être réalisé que dans les conditions et délais déclarés, toute modification de quelque nature que ce soit, devant faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation préalable ;
- qu'il doit être rendu compte à l'administration destinataire de la présente demande :
 - de la réalisation juridique de l'opération dans un délai de vingt jours à compter de la date de cette réalisation ;
 - de chaque règlement, dans un délai de vingt jours à compter de la date de chacun des règlements;
- que le cas échéant, la renonciation au projet faisant l'objet de la présente demande d'autorisation préalable devra être notifiée par lettre, dès que possible, à l'administration destinataire de la présente déclaration.

Date:

Signature(s) :

Nom(s), qualité(s) et adresse(s) du (des) signataire(s) (4) :

.....
.....
.....

-
- (1) S'il existe plus de deux investisseurs, utiliser une note annexe pour donner les indications qui ne pourront trouver place sur le présent imprimé
 - (2) Pour les sociétés, préciser la nature juridique. S'il s'agit d'une entreprise individuelle portant un nom distinct de celui de son propriétaire, spécifier qu'il s'agit d'une entreprise individuelle et préciser les deux noms (de même pour une entreprise en indivision) ; si l'investissement est fait par une succursale, donner les renseignements prévus pour la société et ajouter la désignation de la succursale. Entreprise individuelle (ou en indivision), succursale, société de personnes ou de capitaux (préciser la nature de la société).
 - (3) La présente demande peut être établie et signée par le mandataire des investisseurs.

Les données à caractère personnel collectées par la Direction générale des affaires économiques (DGAE), directement auprès de vous font l'objet d'un traitement ayant pour finalité la gestion des demandes relatives aux investissements étrangers en Polynésie française.

Ce traitement est fondé sur la mission d'intérêt public de la DGAE, en matière économique. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du pays n° délibération n° 96-141 APF du 21 novembre 1996 portant réglementation des investissements étrangers en Polynésie française et l'arrêté n° 285 CM du 17 mars 1997 modifié, portant application de la délibération n° 96-141 APF du 21 novembre 1996.

Les données à caractère personnel indiquées dans le présent formulaire sont, à ce titre, obligatoires. A défaut, la DGAE ne pourra satisfaire à votre demande.

Elles sont à destination du bureau du soutien à l'économie de la DGAE conformément à l'arrêté n° 1036 CM du 21 juillet 2011 modifié portant création, organisation et fonctionnement du service administratif dénommé « Direction générale des Affaires économiques ». Elles sont conservées pendant cinq ans à compter de l'autorisation ou du refus de la demande.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, que vous pouvez exercer, en justifiant de votre identité, aux adresses suivantes :

Direction générale des affaires économiques BP 82 – 98 713 Papeete TAHITI

Tél. : (+689) 40 50 97 97 Fax : (+689) 40 50 97 79

Courriel : secretariat.dgae@administration.gov.pf

Pour des questions sur vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données aux adresses suivantes :

DPO, à la Direction du Système d'information de la Polynésie française (DSI),

BP 4574 98 713 Papeete

Courriel : dpo@administration.gov.pf.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.